

Séance ordinaire du 13 juin 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi treize juin deux mille vingt-trois à neuf heures dix, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-05-66

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 13 juin 2023.

CE-2023-05-67

Nomination de Contremaîtres en entretien des infrastructures à la Direction de l'entretien des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2023-074](#)

Il est résolu de nommer les personnes suivantes à titre de Contremaîtres en entretien des infrastructures à la Direction de l'entretien des infrastructures :

- monsieur Alexandre Paris, poste de cadre régulier à temps complet, classe 3, échelon 2;
- monsieur William Gervais-Damphousse, poste de cadre régulier à temps complet, classe 3, échelon 1;
- monsieur Pier-François Nadeau, poste de cadre régulier à temps complet, classe 3, échelon 10;

et aux autres conditions de travail prévues au *Protocole de conditions de travail des cadres de la Ville*.

CE-2023-05-68

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2023-024](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière aux organismes de la communauté, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2023-024, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2023-05-69

Plan d'action 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Plan d'action 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées*, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2023-021.

CE-2023-05-70

Aide financière à l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-022-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière non récurrente de 20 000 \$ à l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées Chaudière-Appalaches, pour la mise en œuvre d'initiatives inscrites au *Plan d'action 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées*, et ce, à même le montant de 142 500 \$ affecté par la résolution CV-2022-03-21, provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la *Politique de développement social et communautaire*, tel qu'il est précisé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2023-022-R-1.

CE-2023-05-71

Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-66 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville

[Document d'aide à la décision FIN-2023-029](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-66 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2023-029. Ce règlement a pour objet de mettre à jour la tarification applicable pour certains des services offerts par la Ville.

CE-2023-05-72

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 20 avril 2023

[Document d'aide à la décision FIN-2023-030](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 20 avril 2023 est déposé, à titre d'information.

CE-2023-05-73

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2023

[Document d'aide à la décision FIN-2023-031](#)

La liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2023 est déposée, à titre d'information.

CE-2023-05-74**Dépôt de la liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 30 avril et de la liste des crédits additionnels pour la même période**[Document d'aide à la décision FIN-2023-032](#)

La liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 30 avril 2023 et la liste des crédits additionnels pour la même période sont déposées, à titre d'information.

CE-2023-05-75**Adoption du Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (normes visant l'agrandissement de maisons mobiles)**[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-047](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-03-05.

CE-2023-05-76**Financement de la dépense relative aux projets d'animation du milieu dans le cadre de l'appel à projets de *Cet été, je parcours Lévis***[Document d'aide à la décision DEV-2023-050](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative aux projets d'animations du milieu dans le cadre de l'appel à projets *Cet été, je parcours Lévis*, au montant maximum de 199 500 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2023-05-77**Modification de la résolution CE-2023-00-38 « Aide financière à l'Aéroport international Jean-Lesage (Aéroport de Québec) »**[Document d'aide à la décision DEV-2023-058](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE 2023-00-38 « Aide financière à l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec (Aéroport de Québec) », par le remplacement de l'alinéa par le suivant :

« Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 23 155\$ à l'Aéroport international Jean-Lesage (Aéroport de Québec inc.), pour contribuer à la réalisation du projet visé à la fiche de prise de décision DEV-2022-138-R-1, conformément à la structure financière finale du projet visé pour l'année 2022. »

CE-2023-05-78**Dépôt du procès-verbal des réunions du comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation tenues le 5 avril 2023 et le 17 mai 2023 et création d'un comité de travail**[Document d'aide à la décision DEV-2023-061](#)

Le procès-verbal des réunions du comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation tenues les 5 avril 2023 et 17 mai 2023 est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de créer un comité de travail sous la responsabilité du Directeur général adjoint - services de proximité, composé de membres du personnel de la Direction de l'urbanisme et du bureau de projets, de la Direction de la vie communautaire, de la Direction du service de police et de la Direction du développement économique et de la promotion et de lui confier le mandat d'évaluer et de formuler des recommandations au comité exécutif sur les possibilités d'endroits susceptibles de répondre aux besoins de la catégorie d'établissement d'hébergement pour les personnes vivant en situation d'itinérance, tel que recommandé par le comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation.

CE-2023-05-79

Modification de la résolution CV-2020-08-68 « Aide financière au Pôle maritime du Saint-Laurent pour son projet de mobilisation des chantiers maritimes du Québec »

[Document d'aide à la décision DEV-2023-063](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2020-08-68 « Aide financière au Pôle maritime du Saint-Laurent pour son projet de mobilisation des chantiers maritimes du Québec » par le remplacement de l'alinéa par le suivant :

« D'accorder une aide financière de 18 750\$ à Pôle maritime du Saint-Laurent pour son projet de mobilisation des chantiers maritimes du Québec et pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne ».

CE-2023-05-80

Aide financière à Le service d'entraide de Charny inc.

[Document d'aide à la décision DEV-2023-065](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière d'un montant maximum de 15 000 \$ à Le service d'entraide de Charny inc. pour son projet de réfection et d'excavation du mur avant de la bâtisse, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

CE-2023-05-81

Attribution du contrat pour la vidange et le transport des eaux usées provenant des installations septiques

[Document d'aide à la décision APP-2023-112](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la vidange et le transport des eaux usées provenant des installations septiques (appel d'offres 2023-50-37), à Les entreprises Claude Boutin (1998) inc., pour une dépense estimée à 1 162 720 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée d'environ 44,5 mois, dont les prix seront indexés à compter du 1^{er} janvier 2025, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-05-82

Attribution du contrat pour le remplacement de l'aire de jeux d'eau du Parc Maréchal-Joffre (incluant la démolition des équipements existants, puis la conception et la construction des nouvelles installations) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-116](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat les travaux de remplacement de l'aire de jeux d'eau du Parc Maréchal-Joffre (incluant la démolition des équipements existants, puis la conception et la construction des nouvelles installations) (appel d'offres 2023-55-34), à Tessier récréo-parc inc., au montant de 371 458,06 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2023-05-83

Modification du contrat de services professionnels en ingénierie pour la réfection des réseaux et des chaussées des rues Montcalm, J.-K.- Laflamme et Paul-Racicot (lot 1) (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2023-117](#)

Il est résolu de modifier le contrat de services professionnels en ingénierie pour la réfection des réseaux et des chaussées des rues Montcalm, J.-K.- Laflamme et Paul-Racicot (lot 1) (secteur Lévis) (contrat 2021-55-123 lot 1), attribué par la résolution CE-2021-12-30 adoptée le 14 décembre 2021, au montant estimé de 29 200 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification ne change pas la nature du contrat et constitue un accessoire au contrat accordé, tel qu'il indiqué en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-117.

CE-2023-05-84

Financement de la dépense additionnelle relative à la réalisation des travaux d'aménagement du parc de la Pointe-Benson, attribution du contrat et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-101](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à la réalisation des travaux d'aménagement du parc de la Pointe-Benson au montant maximum de 1 468 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-75.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour les travaux d'aménagement du parc de la Pointe-Benson (appel d'offres 2023-50-03), à Les constructions bé-con inc., pour une dépense estimée à 11 699 950 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2023-05-85

Adhésion au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition de services de liens téléphoniques

[Document d'aide à la décision APP-2023-128](#)

Il est résolu d'adhérer au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (numéro 2023-8153-50) pour l'acquisition de services de liens téléphoniques, d'un mandat valide pour une durée maximale de cinq ans à partir du 1^{er} octobre 2023, dans les limites des budgets alloués aux différents sous-projets et dont les contrats à venir seront attribués ultérieurement et :

- de s'engager à respecter les termes du regroupement d'achats et la période de transition par rapport au mandat de ce centre (numéro 2018-7532), tel que précisé en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-128, ainsi que les contrats avec les prestataires retenus par ce centre, comme si la Ville avait contracté directement avec ces fournisseuses ou ces fournisseurs à qui les contrats seront adjugés;
- d'autoriser la Directrice générale adjointe – services administratifs ainsi que le Directeur des technologies de l'information et le Directeur de l'approvisionnement, à signer tout document requis dans le cadre de cette adhésion;
- d'autoriser l'attribution des contrats et l'ouverture des dossiers contractuels avec les prestataires retenus par ce centre, dans le cadre du regroupement d'achats (numéro 2023-8153-50), comme si la Ville avait contracté directement avec ces fournisseuses et ces fournisseurs à qui les contrats seront adjugés, pour une dépense globale maximale de 637 800\$, avant TPS et TVQ.

CE-2023-05-86

Financement de la dépense additionnelle relative à l'exécution de travaux pour l'augmentation de la capacité de l'aqueduc de la rue Desneiges (secteur Saint-Romuald), attribution du contrat et décret de travaux
[Document d'aide à la décision APP-2023-115](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à l'exécution de travaux d'augmentation de la capacité de l'aqueduc de la rue Desneiges (secteur Saint-Romuald) au montant maximum de 450 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-22-58.

Il est également résolu d'attribuer le contrat d'exécution de travaux pour l'augmentation de la capacité de l'aqueduc de la rue Desneiges (secteur Saint-Romuald) (appel d'offres 2023-50-61), à Les excavations Lafontaine inc., pour une dépense estimée à 3 920 464,80 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2023-05-87

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 43.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
